

qu'étudierait la commission seraient pendantes devant un tribunal, et dès lors, il serait déplacé que le ministre ou un autre les commente avant que le juge ait fait ses constatations. D'après moi, cela aurait pour effet salutaire de permettre que la question soit tranchée calmement par un tribunal judiciaire pendant que nous autres, à la Chambre, continuerions à nous occuper des affaires du pays, comme le veulent les Canadiens.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, le ministre me permet-il une question?

**L'hon. M. Greene:** Oui.

**M. Lewis:** Le ministre sait-il qu'un journaliste de Toronto rapporte maintenant que la femme Munsinger, dont nous parlons, a été trouvée vivante en Allemagne et qu'elle a offert de revenir au Canada dès qu'on l'y inviterait? (*Exclamations*)

**M. More:** Démissionnez, vous nous avez donné de faux renseignements.

**L'hon. M. Greene:** Je l'ignorais, monsieur l'Orateur, car je n'ai pas autant d'intelligences avec les courriéristes parlementaires que mon honorable ami. C'est une raison de plus, certes, pour tenir au plus tôt une enquête judiciaire ayant toute la portée voulue, afin que cette charmante femme... (*Exclamations*)... j'emploie cette expression dans son sens le plus large, monsieur l'Orateur, afin que cette charmante femme puisse venir témoigner afin d'éclairer la Chambre.

**M. Lewis:** Le ministre me permettrait-il une autre question? S'engagerait-il...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Le député d'York-Sud désire-t-il poser une question?

**M. Lewis:** Oui, monsieur l'Orateur. Le ministre me permet-il une autre question? Je suis sérieux, je n'essaie pas d'être drôle, car l'affaire est trop grave. S'il est vrai que M<sup>lle</sup> Munsinger, si tel est son nom, est vivante, le ministre ou le ministre de la Justice peuvent-ils s'engager, au nom du gouvernement, à prendre des mesures immédiates pour la ramener au Canada afin de faire connaître la vérité?

**L'hon. M. Greene:** Monsieur l'Orateur, les questions d'extradition ne relèvent pas encore du ministre de l'Agriculture.

[L'hon. M. Greene.]

**M. Lewis:** Cela ne serait pas nécessaire; elle a offert de venir ici.

**L'hon. M. Greene:** Je ne puis que répéter les paroles du premier ministre. Il a promis que la portée de l'enquête serait aussi vaste que possible et, personnellement, je suis sûr qu'on ne ménagera aucun effort et que, notamment, on facilitera autant que possible la venue au pays de la charmante femme afin que nous obtenions tous les témoignages possibles à l'enquête.

**L'hon. M. Lambert:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre?

**L'hon. M. Greene:** Oui.

**L'hon. M. Lambert:** Le ministre est un avocat d'expérience. Selon lui, est-ce conforme à la justice élémentaire que tous les membres du Conseil privé de l'époque et qui peuvent être en cause, aient à se présenter devant une commission ou puissent y être convoqués pour prouver leur innocence?

**L'hon. M. Greene:** Comme je l'ai dit plus tôt, monsieur l'Orateur, je n'estime pas qu'il s'agit du procès de quiconque.

**L'hon. M. Lambert:** Non?

**L'hon. M. Greene:** J'ai entièrement confiance en la magistrature et je suis sûr qu'un juge compétent et d'expérience pourrait résoudre ces questions de manière que personne ne soit personnellement mis en accusation devant la commission d'enquête à moins que les faits démontrent qu'il est coupable d'un crime contre l'État.

**L'hon. M. Lambert:** Vous ne vous y présenteriez jamais vous-même.

**M. Eldon M. Woolliams (Bow-River):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec un vif intérêt le ministre de l'Agriculture (M. Greene) et je crois qu'il est temps encore une fois de définir notre attitude parce que le ministre de l'Agriculture l'a probablement mal comprise. J'aimerais faire une analogie qui plaira, j'en suis sûr, au ministre de l'Agriculture parce qu'il a exercé le droit dans une région qui lui a fait apprécier à sa juste valeur le vrai sens du mot collectivité. Ce que le ministre demande vraiment n'est pas une enquête judiciaire mais une inquisition. Mettons qu'il y ait eu un vol avec violence dans la localité du ministre de l'Agriculture. Est-ce que tous les membres de la collectivité seraient traînés devant le tribunal pour y subir un procès pour vol avec violence, sans que personne soit nommé? Voilà la situation qui existe ici. Le premier ministre (M. Pearson) ne demande pas une enquête judiciaire; il demande une inquisition envers tous les membres du Conseil privé qui siègent de ce côté-ci de la Chambre.